

SBF 120

Baromètre des rémunérations

Le Climat dans la politique de rémunération des CEO

○ Executive Summary

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION VARIABLE (EX-ANTE)

En 2024, **92% des sociétés du SBF120** ont déclaré intégrer des critères de performance Climat / Environnement dans la politique de rémunération variable (LT et/ou CT) de leur CEO. En progression de 12 points par rapport à 2022.

L'utilisation de critères **quantitatifs** pour mesurer la performance Climat / Environnement augmente significativement

LT : 64% de sociétés en 2024 vs 54% en 2023 et 45% en 2022

CT : 61% de sociétés en 2024 vs 44% en 2023 et 36% en 2022

Parmi les critères quantitatifs de performance Climat / Environnement, la réduction des émissions GES reste le critère prédominant dont l'adoption s'est fortement accélérée en 2023

LT : 58 sociétés en 2024 vs 53 en 2023 et 24 en 2022

CT : 47 sociétés en 2024 vs 33 en 2023 et 24 en 2022

Le poids des critères Climat / Environnement est en progression

LT : 12,3%, +1 pt vs 2023, +2,4 pts vs 2022

CT : 7,1%, +0,8 pt vs 2023, +1,1 pt vs 2022

RÉMUNÉRATION VARIABLE VERSÉE (EX-POST)

LT : le taux de réalisation des objectifs Climat / Environnement des 16 sociétés ayant évalué leurs plans échus en 2023 et ayant communiqué de manière individuelle par objectif est de 98,5%, vs 88,6% pour l'ensemble de leurs objectifs.

Le taux de réalisation des objectifs de réduction GES pour les 7 sociétés ayant ce critère et dont le plan est évalué en 2023 est de **98%**, inférieur au taux de réalisation de l'ensemble de leurs objectifs qui est de **106%**.

CT : le taux de réalisation des objectifs Climat / Environnement des 54 sociétés ayant communiqué de manière individuelle par objectif est de 120% en 2023 vs 107% pour l'ensemble de leurs objectifs

Le taux de réalisation des objectifs de réduction GES pour les 31 sociétés ayant ce critère est de **135%**, vs **107%** pour l'ensemble de leurs objectifs.

L'analyse de ces données est encore partielle, principalement en raison du faible niveau de communication détaillée sur ces éléments. La voie de la transparence et de la spécificité de l'information climatique et de durabilité est engagée avec la CSRD, et nos futures analyses vont gagner en profondeur.

Politique de rémunération ex-ante 2024

Chiffres clés – SBF120

2024

92%

des sociétés du SBF 120 ont intégré au moins un objectif Climat / Environnement dans la politique de rémunération LT et/ou CT de leur CEO¹

83%

des sociétés du SBF 120 ont intégré au moins un objectif Climat / Environnement dans la politique de rémunération **CT** de leur CEO²

78%

des sociétés du SBF 120 ont intégré au moins un objectif Climat / Environnement dans la politique de rémunération **LT** de leur CEO³

68%

des sociétés du SBF 120 ont intégré au moins un objectif Climat / Environnement dans la politique de rémunération **LT et CT** de leur CEO⁴

¹ Sur 118 sociétés qui attribuent au moins une variable CT ou LT à leur CEO et information disponible

² Sur 114 sociétés qui attribuent une variable CT et information disponible

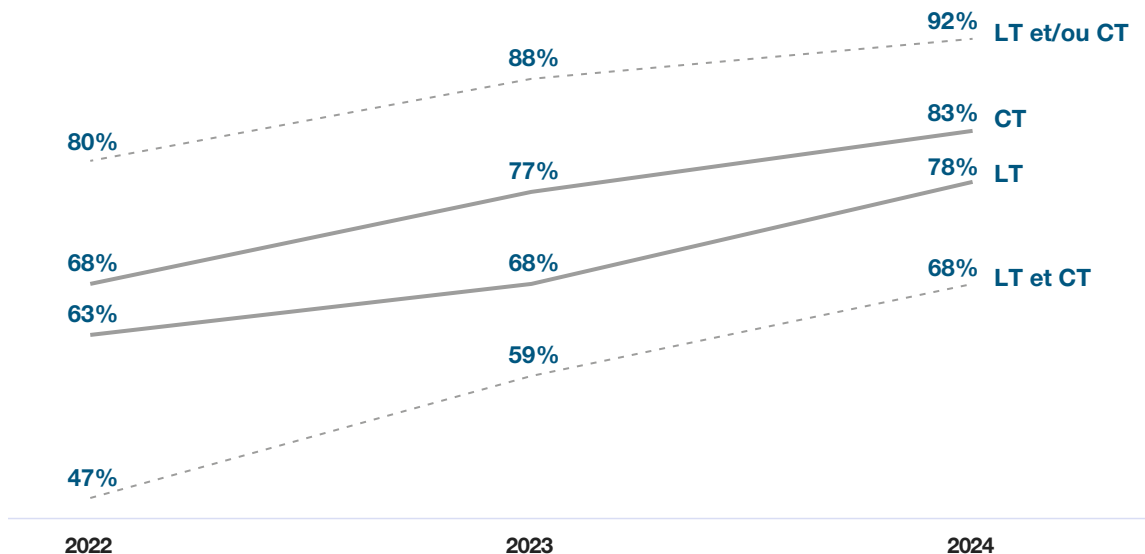
³ Sur 110 sociétés qui attribuent une variable LT et information disponible

⁴ Sur 106 sociétés qui attribuent une variable LT et CT

Politique de rémunération variable CEO

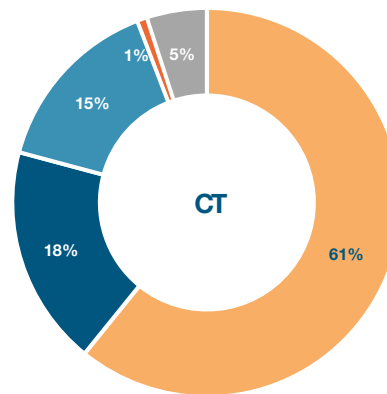
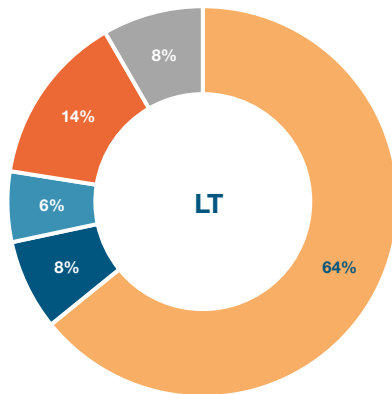
Des objectifs Climat / Environnement en progression constante
dans les LT / CT depuis 3 ans

% de sociétés ayant intégré au moins un objectif Climat / Environnement



Les critères Climat quantitatifs sont utilisés par la majorité des sociétés dans la politique de rémunération 2024

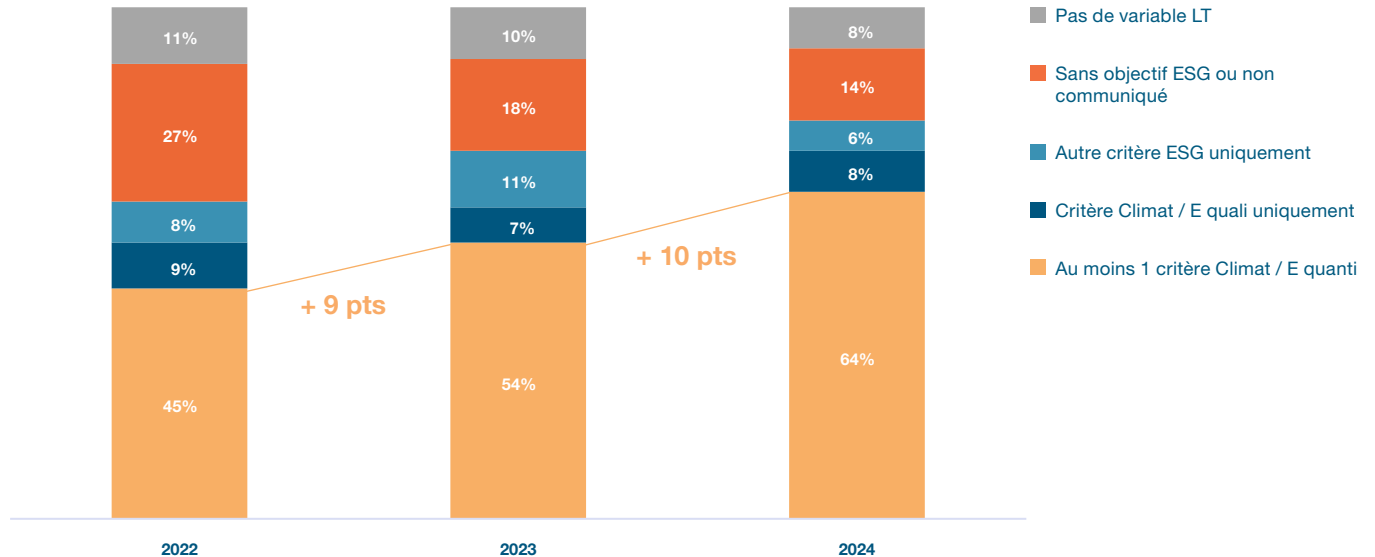
LT et CT des CEO



- Au moins 1 critère Climat / Environnement (incl. ressources naturelles, économie circulaire) quantitatif avec valeur cible communiquée
- Critère Climat / Environnement (incl. ressources naturelles, économie circulaire) qualitatif uniquement
- Variable indexée sur d'autres critères ESG que Climat / Environnement ou sans précision
- Sans objectif ESG ou non communiqué
- Pas de variable CT ou LT ou NA

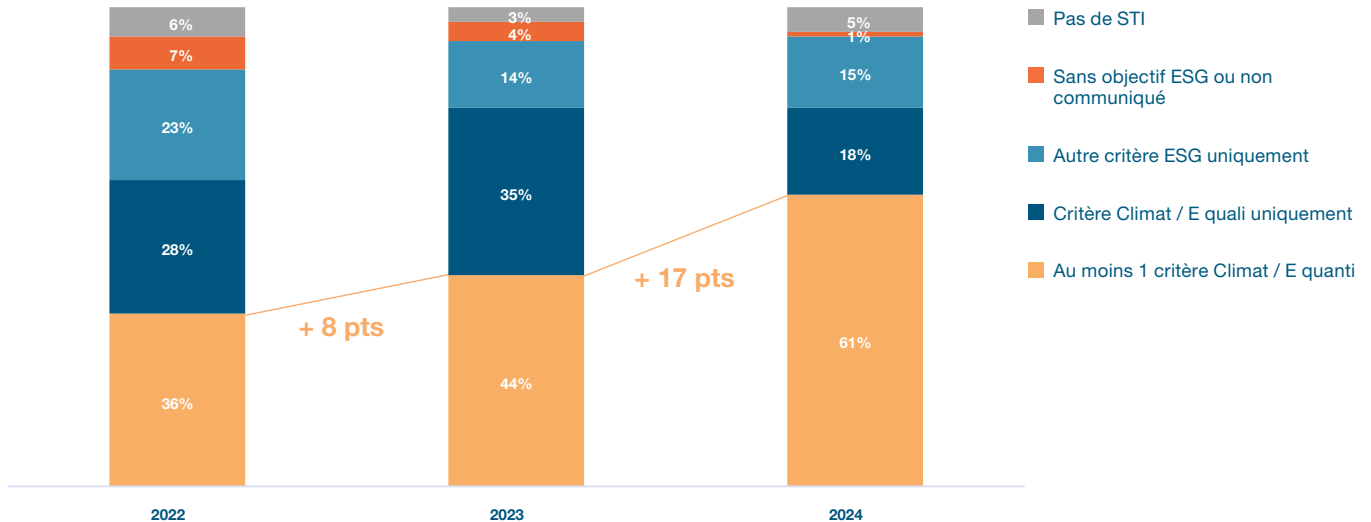
Politique de rémunération variable LT CEO

Entre 2022 et 2024, la part des sociétés intégrant au moins un objectif quantitatif Climat / Environnement a progressé de 19 points



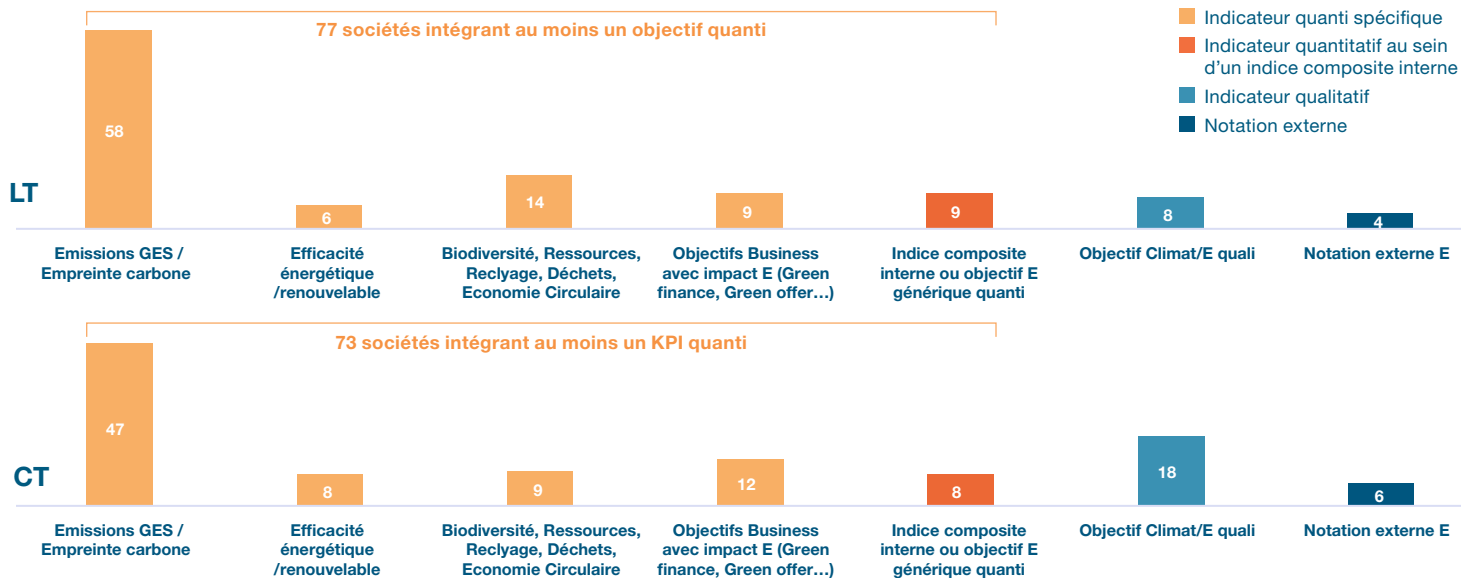
Politique de rémunération variable CT CEO

Entre 2022 et 2024, la part des sociétés intégrant au moins un objectif quantitatif Climat / Environnement a progressé de 25 points



Politique de rémunération variable CEO

L'indicateur de réduction des émissions GES est prédominant comme mesure de performance en matière de Climat / Environnement

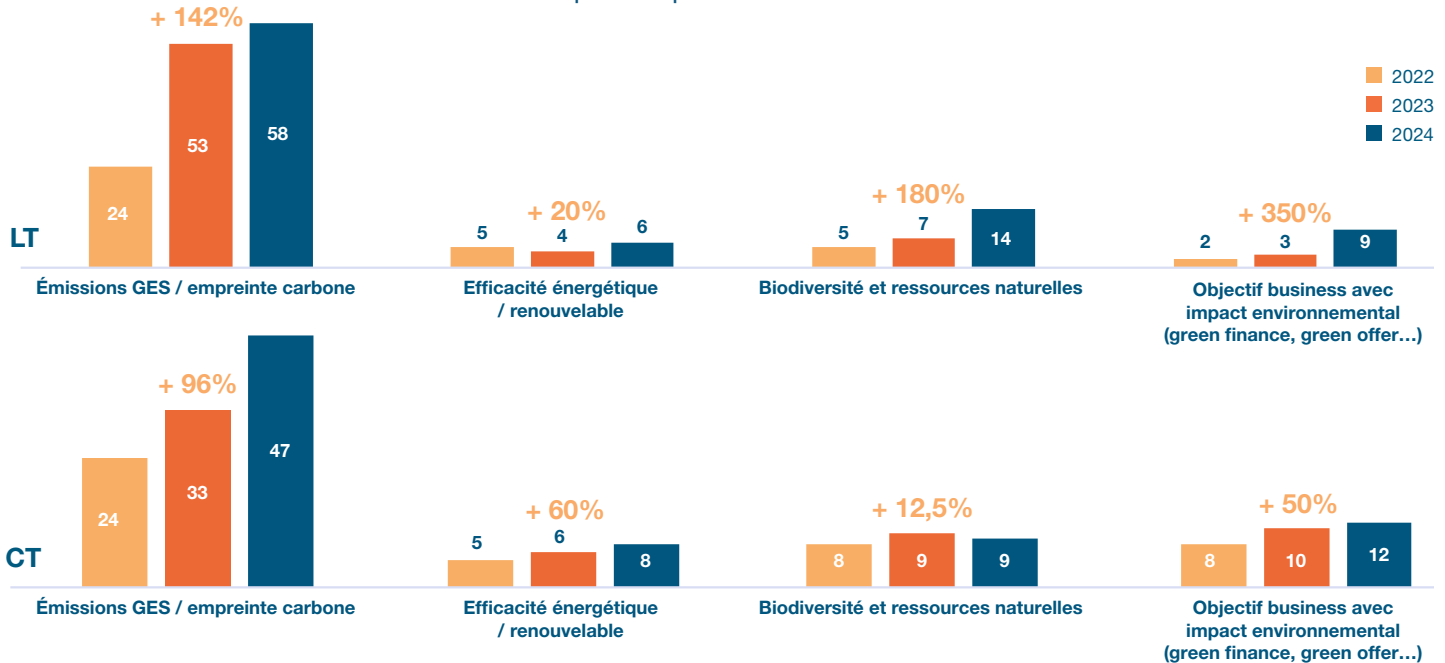


LT 2024 : 86 sociétés intégrant au moins un critère climat/E dont 77 avec un indicateur quanti (incluant indice composite interne quanti)
 CT 2024 : 95 sociétés intégrant au moins un critère climat/E dont 73 avec un indicateur quanti (incluant indice composite interne quanti)

Sources : DEU 2023 des sociétés du SBF 120 ; analyses Ethics & Boards, Chapter Zero France et IFA

Politique de rémunération variable CEO

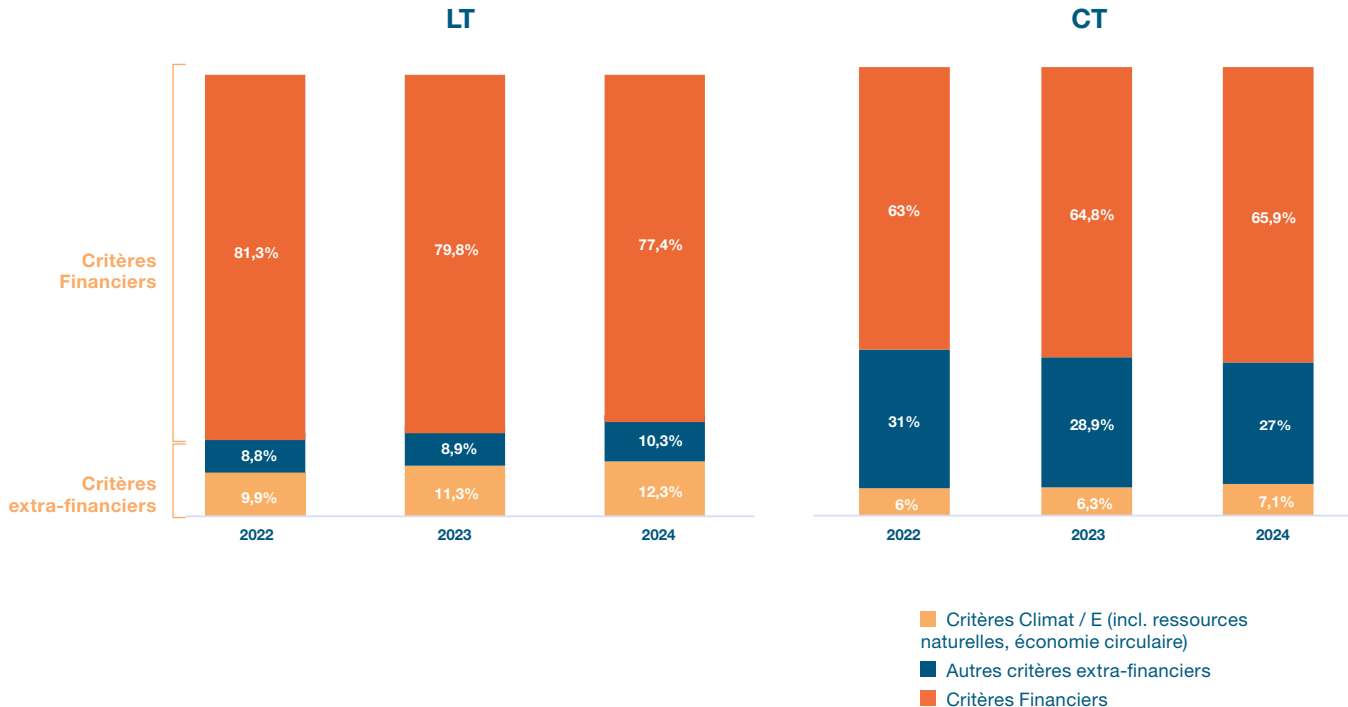
Évolution de l'intégration des critères Climat / Environnement quantitatifs spécifiques 2022-2024



LT 2024 : 77 sociétés intégrant au moins un indicateur quanti (incluant Indice composite interne quanti)
CT 2024 : 73 sociétés intégrant au moins un indicateur quanti (incluant indice composite interne quanti)

Politique de rémunération variable CEO

Les critères Climat / Environnement en progression plus rapide sur le LT



Rémunération variable ex-post

Rémunération CEO ex-post 2023

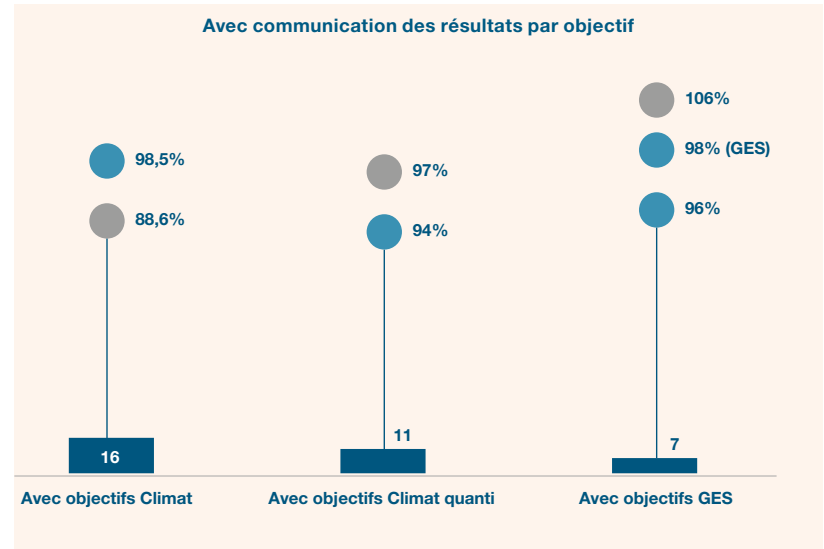
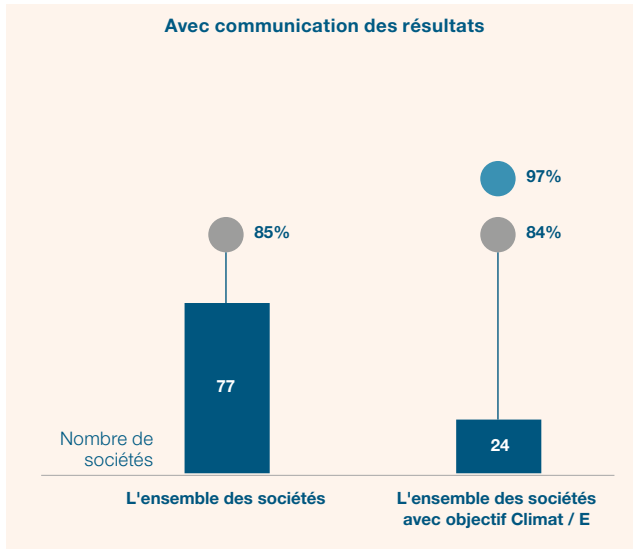
La communication du niveau d'atteinte
des objectifs Climat / Environnement est encore partielle

LTI ex-post 2023	Base	% de sociétés ayant communiqué des résultats	Communication des résultats par objectif individuel
		100 sociétés ayant un LTI arrivé à échéance en 2023	
	Tous les objectifs, Fin & extra-Fin	77% (77 sociétés)	74% (74 Fin.) 16% (16 extra-Fin.)
	Obj Climat/E	24% (24)	16% (16)
	Obj Climat/E Quanti	16% (16)	11% (11)
	Obj Quanti GES	10% (10)	7% (7)
STI ex-post 2023	Base	Communication des résultats	Communication des résultats par objectif individuel
		114 sociétés ayant un STI	
	Tous les objectifs, Fin & extra-Fin	92% (105 sociétés)	89% (102 Fin.) 47% (54 extra-Fin.)
	Obj Climat/E	79% (90)	47% (54)
	Obj Climat/E Quanti	56% (64)	41% (47)
	Obj Quanti GES	38% (43)	27% (31)

Rémunération LT CEO ex-post 2023

Un taux d'atteinte d'objectifs Climat / Environnement quantitatif inférieur à celui de l'ensemble des objectifs

Taux d'atteinte d'objectifs Climat vs taux d'atteinte tous objectifs



■ Tous objectifs
■ Objectif Climat

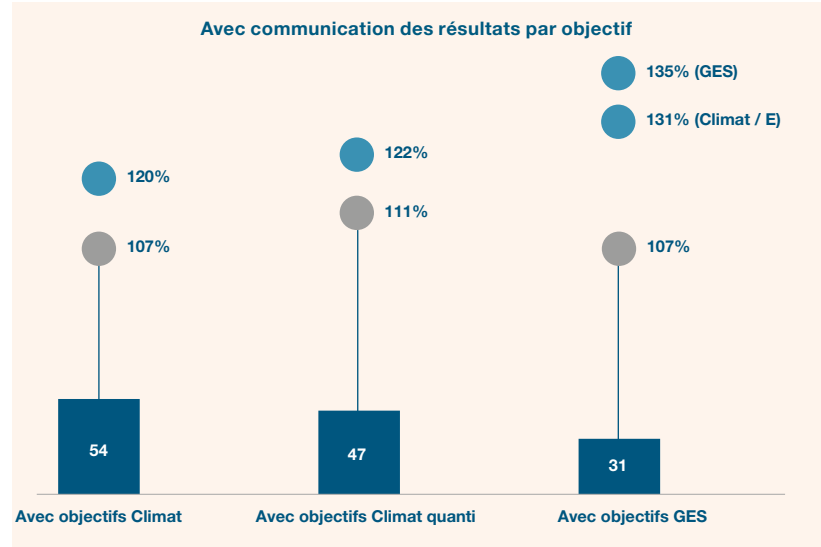
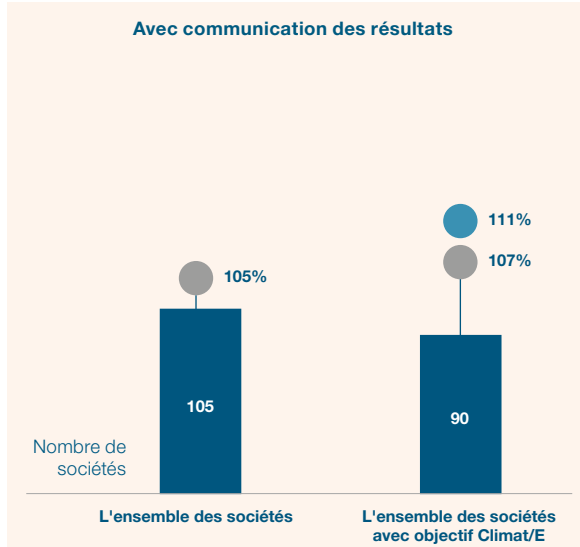
Base : 77 sociétés ayant une variable LT arrivée à échéance 2023 et communiquant les résultats ex-post en 2023

Sources : DEU 2023 des sociétés du SBF 120 ; analyses Ethics & Boards, Chapter Zero France et IFA

Rémunération CT CEO ex-post 2023

Un taux d'atteinte d'objectifs Climat / Environnement quantitatif supérieur à celui de l'ensemble des objectifs

Taux d'atteinte d'objectifs Climat vs taux d'atteinte tous objectifs



■ Tous objectifs
■ Objectif Climat

Base : 105 sociétés distribuant une variable annuelle et communiquant les résultats ex-post en 2023

Sources : DEU 2023 des sociétés du SBF 120 ; analyses Ethics & Boards, Chapter Zero France et IFA

Rémunération LT CEO ex-post 2023

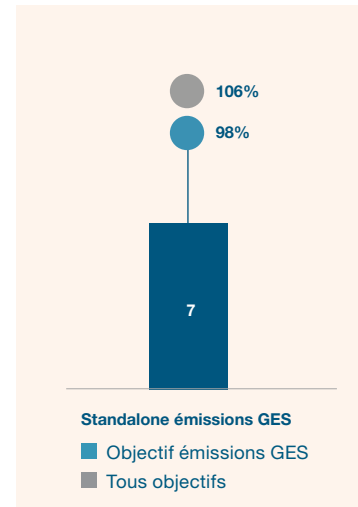
Focus sur les 7 sociétés avec communication du taux de réalisation individuelle des objectifs Climat / Environnement

Pour la première année, nous disposons de données sur le niveau de réalisation des critères quantitatifs long terme liés aux performances climatiques des entreprises du SBF120. Ces critères nous paraissent prioritaires à intégrer par rapport à ceux de la politique à court terme puisque la stratégie climatique s'étale sur trois décennies.

Des 100 sociétés ayant un LTI arrivant à échéance en 2023, 10 ont un critère quantitatif lié aux émissions GES dont 7 communiquent sur le niveau de réalisation individuel de ce critère. Le taux de réalisation des critères de performance liés aux émissions GES est de 98%.

Ces 7 sociétés représentent 35% des émissions Scope 1-2 du SBF120. 5 des 7 sociétés sont de grandes émettrices de GES et représentent 34% des émissions Scope 1-2 du SBF120. Elles ont toutes des objectifs de moyen et long termes validés par SBTi, 1.5°C ou « well below 2°C ».

4 d'entre elles se sont engagées sur la réduction des émissions Scope 1-2 en valeur absolue. Une s'est engagée sur le Scope 1-2-3 en intensité. Ces sociétés ont identifié les leviers d'actions et les efforts à fournir pour réaliser les plans de transition climatique et communiquent à différents degrés sur ces éléments.

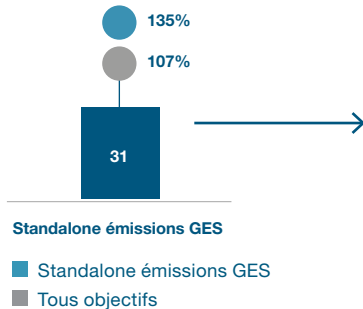


Rémunération CT CEO ex-post 2023

Focus sur les sociétés avec communication

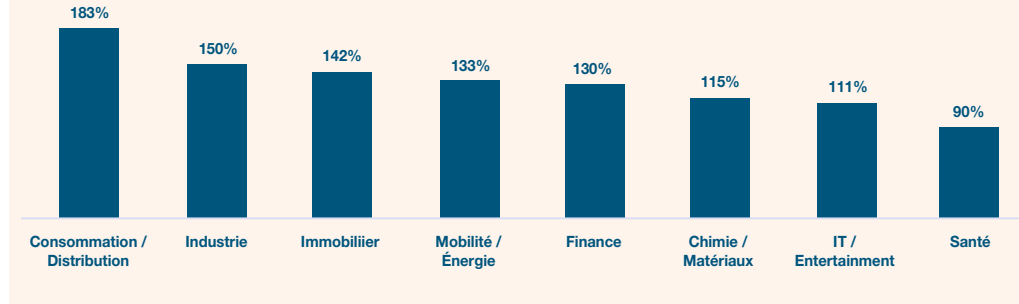
du taux de réalisation individuelle des objectifs Climat / Environnement

Taux d'atteinte d'objectifs Climat vs tous objectifs



En 2023, 43 sociétés ont un critère quantitatif lié aux émissions GES dont 31 faisant une communication sur le niveau individuel de réalisation de ce critère. Le taux de réalisation des critères de performance émissions GES est de 135%, bien supérieur au taux de réalisation de l'intégralité des critères, qui est pour ce même échantillon, de 107%.

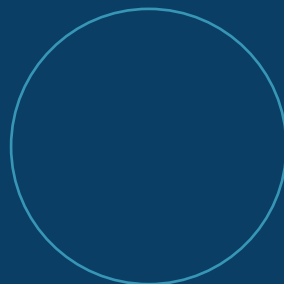
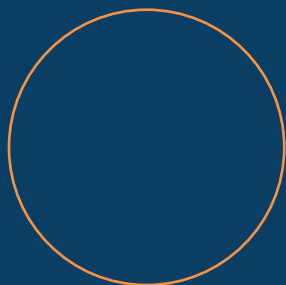
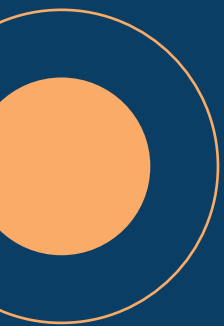
Taux d'atteinte d'objectifs émissions GES par secteur



La distribution autour de la moyenne est serrée, avec un point bas 90-115% pour les secteurs Santé / IT & Entertainment / Chimie & Matériaux, et un point haut 183% pour les 3 sociétés dans les Biens de Consommation et de Distribution. Les secteurs des gros émetteurs Mobilité / Énergie se situent près de la moyenne à 133%.

Si ces taux de réalisations GES à CT très élevés interpellent, l'explication peut avoir plusieurs origines :

- les objectifs annuels ne sont pas encore déduits d'un plan de transition climatique complet avec des leviers d'actions identifiés et des efforts dimensionnés
- les objectifs sont en intensité et ne tiennent pas compte des volumes de ventes
- les gains en réductions d'émissions sont plus faciles à atteindre en début de trajectoire
- une approche conservatrice a été choisie de façon à équilibrer ambition et motivation des managers (les mêmes critères de la rémunération CEO s'appliquent à une population plus vaste)



Note méthodologique

PÉRIMÈTRE : l'ensemble des sociétés du SBF 120 au 01/09/2024.

Est utilisée comme base statistique :

POLITIQUE LT / CT 2024 : 118 sociétés du SBF 120 qui attribuent une rémunération variable à leur CEO, LT et/ou CT

SOURCES : DEU de l'année fiscale 2023 ou l'équivalent le plus récent publié jusqu'au 01/09/2024

- Pour les sociétés qui n'ont pas précisé les objectifs ou leurs mesures 2024, les données 2023 sont utilisées par défaut

OBJET DE L'ÉTUDE :

1. Politique ex-ante 2024 (ou équivalent) de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (CEO) communiquée dans le DEU ou équivalent et approuvée par le vote AG ou équivalent ainsi que l'évolution depuis 2022
2. Évaluation ex-post des objectifs de rémunération LT versée en 2023 dont, en particulier, objectifs Climat
3. Évaluation ex-post des objectifs de rémunération CT 2022-2023 dont, en particulier, objectifs Climat

Sont étudiés : les objectifs directs ou indirects et leurs mesures intégrés dans la politique CT (variable annuel) et LT (variable long terme) liés à la lutte contre **le réchauffement climatique** et plus généralement à la préservation de **l'environnement** et du **capital naturel de notre planète, à travers la grille de lecture suivante** :

- réduction des émissions GES / de l'empreinte carbone
- économie ou efficacité d'énergie / énergie renouvelable
- préservation des ressources naturelles (biodiversité, eau, forêt...), recyclage et traitement des déchets, économie circulaire...
- objectifs business ou ESG ayant un impact positif Climat / Environnement (green finance, éco-conception, consommation responsable)
- autres objectifs Climat génériques ou sans précision

NATURE DES MÉTRIQUES :

- Indicateur spécifique quantitatif
- Indicateur au sein d'un programme ou un indice composite interne incluant Climat / Environnement
- Indicateur qualitatif
- Indice ou notation ESG externe avec un focus Climat / Environnement

IFA

Créé en 2003, l'IFA – Institut français des administrateurs – est une association indépendante qui rassemble et représente les administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités.

Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA promeut une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun.

IFA - Institut Français des Administrateurs

01 80 05 62 31

laurent.degabriel@ifa-asso.com

caroline.michaud@ifa-asso.com

www.ifa-asso.com

Chapter Zero France

Créé en 2020, Chapter Zero France est une association à but non lucratif qui regroupe des administrateurs souhaitant se saisir activement du sujet climatique afin d'intégrer pleinement ses implications dans la stratégie de la société dont ils font partie du conseil d'administration. L'association est le représentant français de la Climate Governance Initiative initiée par le Forum Économique Mondial en 2019, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de trente-trois Chapters à l'international. Le rôle de Chapter Zero France est de créer, pour les administrateurs en France, une plateforme de connaissances et un espace de réflexion et de dialogue dédié au rôle de la gouvernance face aux enjeux climatiques. www.chapterzero-france.com

Chapter Zero France

Le Forum Climat des Administrateurs

51 rue d'Assas, 75006 Paris

monica.devirgiliis@me.com

www.chapterzero-france.com

Ethics & Boards

Ethics & Boards est la première databank internationale indépendante dédiée à la gouvernance d'entreprise et spécialiste de la gouvernance engagée, partenaire de l'évaluation des conseils et de la réflexion stratégique. Expert des données de gouvernance au service des émetteurs, des investisseurs et des parties prenantes, Ethics & Boards permet de visualiser, comparer et définir les matérialités d'une gouvernance engagée. Sa banque de données internationales couvre depuis plus de 10 ans 80+ indices boursiers et propriétaires. Ethics & Boards est partenaire de l'IFA depuis 2017 et de Chapter Zero France, notamment pour ce baromètre.

Ethics & Boards

52 boulevard Malesherbes, 75008 Paris

01 45 61 66 54

jl@ethicsandboards.com

www.ethicsandboards.com



www.ifa-asso.com